

Droit d'auteur : le gouvernement se met en tenue de lobbying

De colloques en interviews, Fleur Pellerin et Manuel Valls ont martelé, sur la Croisette, leur opposition au projet de réforme de Bruxelles

Nous sommes en 2025 : dans une Europe qui a démantelé le droit d'auteur, les plates-formes américaines ont raflé la mise, et l'offre en ligne se résume à des blockbusters. Les cinéphiles s'échangent de vieux DVD... Le robot Géoblocking va-t-il réussir à restaurer l'ordre ancien de la diversité culturelle ? Suspense, c'était le thriller du week-end, à Cannes. Les professionnels du cinéma se sont fait peur. Dans le rôle du méchant, le commissaire européen à l'économie et aux sociétés numériques, Günther Oettinger...

On n'en est pas là, mais il n'empêche : ces dernières semaines, la Commission de Bruxelles a réussi à faire l'unanimité contre elle avec son projet de réforme visant à instaurer un marché unique du droit d'auteur. L'enjeu, pour le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, est de favoriser la circulation des œuvres numériques. Aujourd'hui, et particulièrement dans le cinéma, les droits pour l'exploitation d'un film ou d'une série sont négociés Etat par Etat – c'est la territorialité des droits. Un Français qui part en Finlande ne peut pas accéder, par exemple, à son abonnement de vidéos à la demande, grâce à une pratique de blocage dénommée « géoblocking ».

La Commission européenne veut mettre fin à cette situation. Le consommateur doit pouvoir accéder aux biens : il s'agit de ga-

rantir la « portabilité des droits », c'est-à-dire le fait de les utiliser depuis un autre Etat membre. Cet objectif est tout à fait louable, disent les professionnels du cinéma, mais on peut l'atteindre sans remettre en cause le droit d'auteur. La Commission doit faire de nouvelles propositions en « octobre-novembre ». Il va falloir agir vite, et faire preuve de pédagogie, pour que tout le monde saisisse bien les enjeux.

Dans un hôtel de la Croisette, samedi 16 mai, la ministre de la culture et de la communication, Fleur Pellerin, explique au *Monde* les « failles du raisonnement » de la Commission européenne : « Si l'on considère que les droits ne peuvent s'acquérir que pour l'ensemble du territoire de l'Union européenne,

cela va inmanquablement faire grimper les prix. Et donc privilégier les seuls mastodontes nord-américains, qui auraient les moyens financiers d'acquiescer ces droits. Si on casse la territorialité du droit d'auteur, c'est tout le système de financement des œuvres et du cinéma qui est à terre », dit-elle. « Et si les œuvres ne sont plus financées, cela signifie qu'il n'y a plus de diversité culturelle européenne. »

La ministre se félicite que la Commission ait éclairci un certain nombre de points, dans un communiqué du 6 mai – puis dans une tribune publiée dans *Le Monde*, le 14 mai. « Je note que la position de la Commission a profondément évolué, même s'il reste encore du travail à faire. Il y a six mois, elle

voulait casser la territorialité du droit d'auteur. » Elle note que son travail a porté ses fruits : « Depuis quelques semaines, la Commission accepte, me semble-t-il, l'idée que cette réforme du droit d'auteur doit s'intégrer à une réflexion d'ensemble sur le marché unique numérique. Et que, parallèlement, doit être traitée la question de la responsabilité des plates-formes. »

« Erreur d'avoir baissé le budget »

Dimanche 17 mai, vers 10 heures. Le salon des ambassadeurs, dans l'enceinte du Palais des festivals, est plein à craquer. Le cabinet de Mme Pellerin a organisé un grand colloque sur l'avenir du droit d'auteur. Günther Oettinger est assis au premier rang. Les artistes invités sont priés de livrer des cas concrets. Le cinéaste allemand Volker Schlöndorff a donné dans l'humour radical : « En Allemagne, on n'a pas tous ces mécanismes de régulation que vous avez en France. Résultat, aucun film à Cannes en compétition, depuis quinze ans. Honte à nous ! » Le compositeur Max Richter, qui travaille sur des musiques de film (*Valse avec Bachir...*), a fait ce calcul : « Prenons un salaire minimum de 1 260 euros. Pour gagner cette somme, je dois vendre 210 albums. Si cet album est diffusé sur YouTube, il faudra qu'il y ait 4,2 millions de vues pour générer ce montant. »

Vient le tour de Günther Oettinger : « Croyez-moi quand je vous dis que nous ne voulons pas détruire le droit d'auteur ! », a-t-il lancé. Il s'agit de le « moderniser »,

sinon, « demain, c'est Google et Amazon qui vont décider ». « Je veux revoir avec vous votre business modèle », a-t-il répété aux cinéastes, en annonçant l'ouverture d'un « dialogue » avec eux. « J'ai l'impression que la stupidité a un peu reculé, mais nous sommes toujours dans les petites choses », a noté Pascal Rogard, le patron de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, qui suit les débats sur la diversité culturelle depuis trente ans.

Mais le plus remonté de tous fut... Manuel Valls. Invité par Fleur Pellerin à clore le colloque, le premier ministre a fait cet aveu : « Cela a été une erreur de baisser le budget de la culture pendant deux ans », entre 2012 et 2014. « Il ne faut jamais donner de mauvais signes à la culture », a-t-il ajouté. Sur la réforme du droit d'auteur, à l'écouter, il n'y a pas une feuille de papier à cigarettes entre lui et les professionnels du cinéma : « Si nous baissions le pavillon sur le droit d'auteur, qui va encore investir dans des œuvres audacieuses ? »

Enfin, Manuel Valls a eu cette phrase qui devrait faire le tour de la Croisette : « Il est temps qu'il y ait une forme de rébellion. (...) Vous faites l'un des plus beaux métiers, non ? Vous nourrissez l'imaginaire collectif ! » Aux arts, citoyens cinéastes ! ■

CLARISSE FABRE
ET FRANCK NOUCHI

Lire l'intégralité de l'entretien avec Fleur Pellerin sur Lemonde.fr